

Plan de relance économique

LES PREMIERS RÉSULTATS DÉJÀ RECENSÉS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6970 - MARDI 6 AVRIL 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

117 nouveaux cas et 3 décès en 24 heures

Page 5

FONDS EN CIRCULATION DANS LE MARCHE PARALLELE

LE GRAND ENJEU



Depuis quelques années, les autorités s'intéressent à l'énorme masse monétaire qui circule en dehors des circuits bancaires. Avec la crise du pétrole en 2014 et la grande baisse dans le volume des recettes et la montée des dépenses, les différents gouvernements qui ont succédé jusqu'à maintenant ont tenté de drainer cette masse par différents moyens et formules. Des opérations de charme sans effets. Car, cela n'est pas simple. L'économie de l'informel est devenu, selon les analystes, un véritable système dans le système. Pourtant, il recèle des capacités insoupçonnées susceptibles de booster le marché financier du pays, de réinvestir des fonds dans des secteurs modernes et créer de la richesse pour l'État et la société.

Page 3

ANNABA

AU MOINS 29 ÉTUDIANTS BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Page 4

DISPONIBILITÉ DES FRUITS ET LÉGUMES DURANT LE RAMADHAN

L'ANCA RASSURE

Page 2

OULD SALEK :

«LA RASD N'ACCEPTERA PLUS LE SCÉNARIO DE 1991»

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dispositif spécial durant le Ramadhan

UN DISPOSITIF spécial de sécurité routière renforçant les contrôles, notamment en période nocturne au niveau des espaces publiques, des mosquées et des axes routiers très fréquentés, sera mis en place durant le mois sacré de ramadhan, a indiqué lundi à Alger, le chargé de la Délégation nationale de sécurité routière, Ahmed Nait El-Hocine.

«Un dispositif spécial ramadhan a été mis en œuvre, comme chaque mois de ramadhan, par les services de sécurité visant le renforcement des contrôles notamment en période nocturne au niveau des espaces publiques, des mosquées et des axes routiers très fréquentés», a précisé M. Nait El-Hocine sur les ondes de la Radio algérienne.

Il a annoncé, en outre, le lancement prochain d'une campagne de sensibilisation ayant pour but de réduire le nombre des accidents de la circulation, généralement en hausse durant le mois de Ramadhan, principalement «en raison du facteur humain», a-t-il souligné.

«Nous avons préparé, dans ce sens, des spots télévisés et un programme radiophonique en collaboration avec la régie publicitaire de la radio algérienne en impliquant des spécialistes dans divers domaines, notamment de la médecine du sommeil», a-t-il dit, relevant «un effet accru de la somnolence et du manque de sommeil qui influent sur le comportement des usagers durant ramadhan».

Citant une étude sur les accidents de la route, il a noté que la majorité des sinistres sont relevés en période nocturne, indiquant que la campagne de sensibilisation ciblera, entre autre, les chauffeurs professionnels qui préfèrent la circulation de nuit durant ce mois.

«La circulation de nuit, entre 2h et 5h du matin, multiplie par 5 le risque d'accident de la route», a-t-il fait observer, ajoutant que «le pic des accidents est enregistré le moment précédant la rupture du jeun».

Le même responsable a relevé, par ailleurs, «une baisse conséquente» des accidents de la route en 2020 par rapport à l'année 2019, faisant observer que la tendance «est en baisse continuelle depuis 2016».

«Il y a eu une baisse de 30% du nombre d'accidents, de 45% de blessés et 39% de décès, due, principalement, aux restrictions imposées par le confinement induit par le Covid-19 et les dispositions touchant la circulation routière à cause de cette pandémie», a-t-il noté.

M. Nait El-Hocine a indiqué, par ailleurs, qu'une réunion est prévue lundi avec les services de sécurité, le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs et le ministère de la Communication dans le cadre de la sensibilisation contre les dangers de la route.

Il a rappelé, dans le même contexte, les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, édictées en février 2020 lors d'une réunion interministérielle consacrée à la sécurité routière portant sur le durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants qui mettent la vie des personnes en danger.

«Une commission a été mise en place dans ce sens. Nous avons commencé le travail et nous sommes en cours d'achèvement de la révision de la loi dans son volet répressif», a-t-il précisé, faisant part d'un «durcissement» des sanctions notamment pour les délits routiers, la conduite en état d'ivresse et les grands excès de vitesse.

Il a également souligné qu'un dispositif spécifique sera dédié aux deux roues (motocycles), qui constituent «près de 20% des accidents de la route».

RAMADHAN

L'ANCA rassure quant à la disponibilité des fruits et légumes

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulenouar, a rassuré, mercredi à Alger, les citoyens quant à la disponibilité de grandes quantités de fruits et légumes pendant le mois de ramadhan, soulignant que plus de 700 000 tonnes de fruits et légumes seront commercialisées durant ce mois sacré.

M. Boulenouar, qui s'exprimait hier sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, a assuré que les stocks des fruits et légumes disponibles étaient suffisants pour répondre aux besoins de consommation des citoyens, appelant à s'abstenir de la frénésie d'achat à la veille du ramadhan.

«Plus de 700 000 tonnes de fruits et légumes seront commercialisées pendant le mois de ramadhan et il n'y a pas lieu de s'inquiéter quant aux pénuries, car la quantité est suffisante», a affirmé le président de l'ANCA, rappelant qu'au cours des trois dernières années, la consommation était de 500 000 tonnes. En ce qui concerne la viande, M. Boulenouar a affirmé que les autorités compétentes fourniront 110 000 à 120 000 tonnes des deux types viandes (blanches et rouges) pour répondre à la demande. Il a ajouté que la consommation moyenne par personne pendant le ramadhan ces dernières années varie entre 90 000 à 100 000 tonnes. Pour sa part, le bureau national du lait fournira une quantité supplémentaire de poudre de lait aux usines afin d'augmenter la production.

Quant au stock de céréales, M. Boulenouar a tenu à assurer qu'il était disponible et suffisant pour les cinq prochains mois. En ce qui concerne le mois de ramadhan, le représentant de l'ANCA a fait savoir qu'«il s'attendait à ce que les prix soient plutôt similaires aux années précédentes», tout en s'attendant à «une hausse avant le mois sacré et pendant les premiers jours, en raison de la forte demande». Toutefois, les prix reviendront à la normale à partir de la deuxième semaine du mois de ramadhan, en particulier pour la viande blanche, les légumes, les fruits et même la viande rouge», a-t-il conclu. Pour sa part, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a assuré, dimanche soir, lors de l'entrevue périodique avec les médias algériens, que les stocks des produits alimentaires étaient suffisants et les capacités financières disponibles pour répondre aux besoins de consommation des citoyens. Il a fait savoir que le stock en huile de table, à titre d'exemple, était suffisant pour plus de 3 mois et que l'Etat avait des stocks stratégiques permettant de répondre à tous les besoins alimentaires des citoyens. Le Président a tenu à souligner l'engagement de l'Etat dans ce sens, faisant état de stocks stratégiques suffisants et de moyens financiers «permettant, en 48 heures, d'accueillir, si besoin, des bateaux entiers au niveau des ports d'Oran, d'Alger et d'Annaba. Concernant le mois de ramadhan, M. Tebboune a mis en garde contre ceux qui exploitent son avènement pour faire de la spéculation sur les prix.



Lynda Louifi

HABITAT

Tous les projets à l'arrêt relancés avant la fin mai

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé hier lundi à Souk Ahras, que tous les projets de logement à l'arrêt seront relancés ''avant la fin du mois de mai prochain''.

''Il ne restera aucun projet de logement à l'arrêt d'ici la fin du mois de mai prochain au niveau national», a assuré le ministre dans une déclaration à la presse en marge de l'inspection du projet de 500 logements ''prêts pour la distribution'' dans la commune de Sedrata.

Il a fait savoir, dans ce contexte, qu'il a été recensé à l'échelle nationale 100.000 logements de type public locatif ''à l'arrêt pour diverses causes''.

Le premier responsable du secteur a ajouté que des réunions ''marathoniennes'' ont été tenues au niveau de son département pour fixer un calendrier de relance de ces projets, rappelant qu'un délai de 90 jours a été précédemment accordé pour le traitement des problématiques administratives liées aux projets à l'arrêt.

Au cours de l'inauguration d'une école primaire mitoyenne à ce projet de logement, baptisée du nom du chahid Djebari Amar Benabdallah, M. Belaribi a insisté sur la nécessité de doter les projets d'habitat de toutes les commodités nécessaires, dont l'électricité, le gaz, l'eau et l'assainissement en plus des structures scolaires.

Concernant les quotas de logement en cours de réalisation dans la wilaya, le ministre a déclaré que les travaux de 5.000 unités des divers types, dont les logements publics locatifs, en location-vente (AADL) et le logement rural se trouvent en voie d'achèvement et ''seront distribuées dans environ un mois à compter d'aujourd'hui''.

Il a salué la qualité des logements en cours de construction dans la wilaya et la maitrise des délais de réalisation, qualifiant cela ''d'encourageant'' pour rajouter de nouveaux quotas de logements au profit de cette wilaya frontalière.

M.Belaribi a entamé sa visite à Souk Ahras en suivant un exposé sur les divers programmes de logement dans la wilaya avant d'inspecter un projet de réalisation de 1.200 unités de type location-vente (AADL), dont les travaux d'avancement sont de l'ordre de 90 %, insistant sur l'accélération de la cadence des travaux et leur achèvement ''dans les plus proches délais''.

Il a posé à l'occasion la première pierre du projet de réalisation de 1.889 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans la ville de Souk Ahras avant d'inspecter le site de construction de 2.900 logements publics locatifs dont plus de 1.970 unités sont concernées par la distribution.

Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya en présidant une cérémonie de remise des décisions d'attribution d'aides à la construction de logements ruraux ainsi que la remise d'une partie des clés de 60 logements promotionnels aidés à leurs bénéficiaires.

H. B.

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE

LES PREMIERS RÉSULTATS DÉJÀ RECENSÉS

Le plan de relance économique est opérationnel et commence à donner ses premiers résultats. C'est ce qu'a affirmé le président de la République, lequel a assuré que l'Algérie parviendra à équilibrer sa balance des paiements au plus tard en 2022.

C'est dans les secteurs de l'agriculture et de l'économie de la connaissance que les premiers résultats sont palpables, selon les affirmations de Abdelmadjid Tebboune. Evoquant le taux d'avancement du plan de relance économique, lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, il a affirmé que «la relance a commencé dans plusieurs secteurs» dont la filière du montage, qui sera reconstruite sur de nouvelles bases, outre l'agriculture dont la production dépassera 25 milliards de dollars ainsi que le secteur des petites et moyennes entreprises et celui des start-up. Selon lui, l'Algérie a gravé son nom, pour la première fois, à l'échelle continentale et mondiale en matière de start-up.

Le Président, qui a traité plusieurs questions économiques, a également fait part de son optimisme quant à la réduction du déficit de la balance des paiements. Il a ainsi affirmé que le pays parviendra, pendant l'année en cours ou au plus tard l'année prochaine, à un équilibre de sa balance des paiements.

Cela, a-t-il expliqué, grâce à la politique de maîtrise des importations et de l'encouragement des exportations hors hydrocarbures. Il a indiqué que l'Algérie a réussi en 2020 à réduire les importations de 10 milliards de dollars par rapport à 2019, et ce en dépit de la pandémie. C'est résultats ont été obtenus «grâce à la production, à la maîtrise de la surfacturation et à l'application d'un contrôle plus sérieux de certains



services», a précisé le Président, se félicitant d'avoir «réalisé tout ça sans créer un déficit ou une pénurie». Il a cité l'industrie pharmaceutique et le secteur de l'agriculture, qui ont fait épargner au Trésor public des sommes importantes en importation.

Concernant les exportations, le président de la République a réitéré l'attachement de l'Etat à l'objectif d'exporter 5 milliards de dollars hors hydrocarbures. Il a, de ce fait, fait état de la programmation de l'exportation de 400 millions de dollars de médicaments courant 2021. «Si nous parvenons à 4 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, nous en serons heureux car pendant les 25 dernières années, nous ne dépassions pas 2 milliards de dollars», a-t-il souligné. Il a tenu à indiqué qu'il y a même possibilité de dépasser ce chiffre, notamment avec l'industrie de transformation du projet de Ghar Djbilet.

Le président de la République a par ailleurs évoqué le dossier du montage automobile, affirmant que le dossier sera réglé durant le semestre en cours. Selon lui, il n'est plus question de refaire les mêmes erreurs. «L'expérience passée du montage automobile n'a donné aucun résultat et nous a coûté une fortune», a-t-il indiqué, assurant que l'Algérie passera par une autre expérience qui s'appuie sur le véritable montage automobile.

S'agissant le dossier des fonds en circulation sur le marché parallèle, Abdelmadjid Tebboune a déclaré que personne ne détient de chiffre exact quant à l'argent qui circule en dehors du circuit officiel. Il a estimé cependant que le montant de ces fonds oscillerait entre 6 000 et 10 000 milliards de dinars.

Pour le chef d'Etat, les mesures adoptées pour drainer une partie de cet argent, notamment avec la généralisation de la finance islamique, sont à même de donner un résultat positif.

Lilia Ait Akli

FONDS EN CIRCULATION SUR LE MARCHÉ PARALLÈLE

Le grand enjeu

DEPUIS quelques années, les autorités s'intéressent à l'énorme masse monétaire qui circule en dehors des circuits bancaires. Avec la crise du pétrole en 2014 et la grande baisse dans le volume des recettes et la montée des dépenses, les différents gouvernements qui ont succédé jusqu'à maintenant ont tenté de drainer cette masse par différents moyens et formules. Des opérations de charme sans effets. Car, cela n'est pas simple. L'économie de l'informel est devenu, selon les analystes, un véritable système dans le système. Pourtant, il recèle des capacités insoupçonnées susceptibles de booster le marché financier du pays, de réinvestir des fonds dans des secteurs modernes et créer de la richesse pour l'Etat et la société. Pour la plupart des experts, ces fonds faramineux sont situés chez des catégories sociales bien précises, comme les gros commerçants, les grands affairistes versés dans des activités informelles ou spéculatives.

Cependant, même des industriels et des fabricants se sont mis à thésauriser leurs bénéfices pour différentes raisons, notamment à cause du fonctionnement primitif de nos banques publiques, de la bureaucratisation et du manque de confiance envers tout le système.

On a même avancé des convictions religieuses chez des milliers de grossistes qui essaiment dans les circuits de distribution à travers les wilayas du pays et qui brassent des milliers de milliards de centimes, disponibles chez eux. Une manne que ni les services des impôts, ni le Trésor, ni les banques, ni les facilitations introduites dans l'épargne n'ont pu y toucher ou siphonner au moins un quart du volume total. C'est grâce à ce trésor fiduciaire incontrôlable que cette frange a obtenu un pouvoir politique et économique immense, alimentant les mamelles de la corruption dans l'administration et maîtrisant les ficelles de la plupart des circuits économiques et commerciaux.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué ce dossier des plus épineux, se montrant optimiste sur la portée des dernières mesures prises. Lors de sa rencontre avant hier avec des représentants de la presse nationale, Tebboune a révélé que le chiffre réel de ces fonds en circulation dans le marché parallèle oscillerait entre 6.000 et 10.000 milliards de DA, alors qu'en 2018, l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia estimait le chiffre à 5.000. Pour le chef de l'Etat, la généralisation de la finance islamique au niveau des guichets des banques publiques pourrait drainer une partie de ces fonds qui dorment depuis des années.

Il s'attend à un résultat positif en perspective. «Nul ne détient le chiffre exact de l'argent en circulation en dehors du circuit officiel, estime Tebboune, ajoutant que la finance islamique introduite récemment et l'émission de titres sont à même de donner des résultats positifs.

Il a fait état de la récupération de quelque cent milliards de centimes en un seul mois, prédisant que davantage de fonds pourront être introduits dans le circuit officiel après les prochaines élections législatives du 12 juin et une meilleure stabilité du pays.

Dans la même optique, il dira que le changement de monnaie, comme remède à l'informel formulé par certains experts, ne donnera pas de résultat, se montrant sceptique: «Cela entrainerait de longues files de citoyens modestes et non d'hommes d'affaires venant échanger des montants à coup de milliards».

Tebboune a expliqué l'émergence du phénomène du marché parallèle durant les années 90, au moment où le pays était confronté au terrorisme et à l'anarchie, qui ont déstructuré tous les circuits économiques et financiers.

Dernièrement, le premier argentier du pays a évoqué la question de cette masse financière et la possibilité de réinjecter au moins le tiers dans les circuits bancaires officiels, avançant des critères de garantie, de sécurité des opérations et la confidentialité. Il a préconisé de créer d'abord un «climat de confiance».

Or, avec la persistance du manque des liquidités, la dévaluation du dinar, la forte taxation des produits et des marchandises et la fiscalisation tout azimuts, le mauvais service au niveau des banques publiques, la faiblesse avérée dans la monétique, dans le E-paiement ou M-paiement, l'Etat mettra longtemps à draguer au moins 25% de cette masse financière.

Mohamed Kouini



CHANEGRIHA :

«Une ressource humaine qualifiée permet de relever les défis actuels»

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'ANP, a souligné, hier à Alger, que la formation d'une ressource humaine «qualifiée», dotée de «compétence et de professionnalisme» représente une des principales issues permettant de «relever les défis actuels, sur le plan de la défense et de la sécurité nationales», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le Chef d'état-major de l'ANP qui présidait la 14e session du conseil d'orientation de l'école supérieure de guerre, a prononcé une allocution à travers laquelle il a mis l'accent sur «l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme, lui permettant de relever les défis actuels à l'ombre d'un contexte géostratégique sans précédent».

«Si l'on prend en considération les défis actuels, dans ce contexte géostratégique sans précédent, et l'évolution hasardeuse des événements qui ont marqué et marquent encore la scène régionale, l'impératif de la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme représente une des principales issues qui permet de relever les défis actuels, sur le plan de la défense et de la sécurité nationales», a déclaré le général de Corps d'Armée.

«A ce titre, nous pouvons dire que l'appareil de formation au sein de l'ANP doit être pensé dans le cadre d'une approche dynamique, comme étant un système évolutif qui doit être amélioré et revu en permanence, en termes de ses objectifs, ses programmes, ses outils et ses méthodes, et ce conformément à la nature du contexte prévalant qui ne pourra être conçu dans sa réelle dimension qu'à travers une parfaite vigilance et une veille permanente», a-t-il ajouté.

Dans cette optique et afin de maintenir cette dynamique et concrétiser les objectifs majeurs, le chef d'état-major de l'ANP a souligné qu'il «incombe à l'ensemble des échelons de commandement et aux intervenants dans le processus de la formation sur tous les niveaux, chacun dans son domaine de compétence, de veiller à la préservation, lors du cycle de formation 2020-2021, des acquis réalisés dans les années précédentes, tout en œuvrant à prendre le cap vers l'excellence, grâce à l'intégration en permanence des correctifs nécessaires dans le domaine de la planification, l'exécution, l'évaluation et la réadaptation des objectifs de la formation».

M. D.

UN BUS DE VOYAGEURS SE RENVERSE À ANNABA

29 blessés, dont certains grièvement

VINGT-NEUF blessés dont plusieurs sont dans un état grave, tel est le bilan de l'accident de la circulation survenu lundi à 10h30 sur la RN 16, reliant Annaba à Berrahal. Ainsi, un bus transportant une quarantaine de voyageurs à destination de la ville de Berrahal s'est renversé accidentellement à hauteur d'Oued El-Nil, une localité distante d'environ 12 kilomètres de la ville d'Annaba. Les causes de cet accident, selon les témoignages de riverains, serait l'excès de vitesse. Une dizaine d'ambulances de la Protection civile se sont déplacées sur les lieux pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers les urgences du CHU Ibn Rochd. Selon des sources concordantes, plusieurs personnes parmi les blessés souffrent de diverses fractures et de blessures graves. Mercredi dernier, sur le tronçon de la RN 21, reliant Annaba à Guelma, un autre accident grave de la circulation a causé la mort de deux personnes et occasionné des blessures à quatre autres personnes. Cet accident est survenu au niveau de la localité d'El-Karma, commune d'El-Hadjar, suite à une collision entre deux véhicules de tourisme. Les deux personnes décédées sont un homme de 66 ans, conducteur de l'un des deux véhicules, et une femme, sa passagère, âgée de 47 ans, alors que les quatre blessés, un homme de 20 ans, deux femmes de 19 ans et un adolescent de 17 ans, étaient dans la seconde voiture. Depuis le début de l'année 2021, Annaba a enregistré plus de 200 accidents de la circulation causant plus de 40 morts et plusieurs dizaines de blessés. La cause directe de ces accidents est le plus souvent l'excès de vitesse. **Nabil Chaoui**

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES HYDROCARBURES

Incendie au service des archives à El Biar

LES UNITÉS de la protection civile de la wilaya d'Alger ont poursuivi l'opération d'extinction d'un incendie qui s'est déclaré, lundi, au service des archives relevant de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) dans la commune d'El Biar sans faire de victimes, a indiqué la cellule d'information de cette direction régionale.
Le Lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger a indiqué que ses services avaient reçu un appel à 15h40 suite à un incendie qui s'est déclaré au niveau du service des archives situé au sous-sol du siège de l'ARH sis au 44 avenue du 11 décembre au Val d'Hydra (commune d'El Biar).
Une fumée dense se dégage actuellement du sous-sol, vu la quantité importante des documents en papier, ajoute la même source, précisant que cet incendie n'a fait aucune victime. 10 camions anti-incendie, un camion à échelle et une ambulance ont été mobilisés à cet effet, selon les services de la Protection civile. **M. D.**

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES DE TIZI OUZOU

Un déficit criant

Sous la chefferie du wali, Mahmoud Djemaâ, les représentants de l'exécutif de la wilaya, les chefs de daïra et les présidents des 67 APC que compte la wilaya se sont réunis hier, dans l'espace de la salle des œuvres sociales de la wilaya, pour examiner et débattre les points relatifs à l'habitat rural, la préparation de la saison estivale 2021, la préparation du mois de ramadhan, les plans communaux de développement et l'alimentation en eau potable.



Cette réunion a prouvé, encore une fois, le déficit criant des communes de la wilaya en matière de développement. Selon des données chiffrées avancées par le directeur de la programmation et du suivi budgétaire de la wilaya, Ali Koubaâ, cette situation ne peut laisser que perplexe un esprit rationnel. En effet, concernant les programmes relevant des projets communaux de développement (PCD), s'étalant du début de 2011 jusqu'à fin 2020 et dont la consistance budgétaire est de 5 047 079 000 DA, les crédits consommés n'étaient que de l'ordre de 1 836 558 000 DA, soit un taux ne dépassant guère les 36%.
Ainsi, le reste de cette importante cagnotte à dépenser est de 3 210 521 000 DA. Pour cette année 2021, l'Etat a mis encore, au profit des communes de la wilaya de Tizi Ouzou dans le cadre des PCD, une enveloppe financière de l'ordre de 2 372 800 000 DA. A la fin de l'exposé d'Ali Koubaâ, le wali a pris la parole pour exhorter les présidents des APC à fournir plus d'efforts pour la finalisation de leurs PCD respectifs. «Ce n'est pas normal que des crédits d'une telle importance restent dans les caisses alors que le développement de nos communes connaît encore un grand manque à gagner».
Concernant le mois de ramadhan, le directeur du commerce et des prix a fait dans l'évasif. Ce sera aussi le cas du wali. En effet, le problème numéro 1 que rencontrent les citoyens durant la période du ramadhan, notamment à ses débuts, c'est l'augmentation vertigineuse des prix.
Or, ce point a été évacué aussi bien par le directeur du commerce et des prix que par le wali. Le directeur du commerce et des prix s'est contenté de souligner qu'il sera question de développer des points de vente de produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, à travers tout le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou. Quant à Mahmoud Djemaâ, il a timidement tenté de mettre l'accent sur la nécessité de respecter les règles d'hygiène, notamment au niveau des points de vente. En définitive, personne parmi l'assistance n'a pris au sérieux les discours du wali et de son subalterne sur le volet consacré au mois sacré du ramadhan.
Concernant l'habitat rural, la situation n'est guère satisfaisante. Sur les 93 939 aides à l'habitat rural octroyées par l'Etat aux citoyens de la wilaya de Tizi Ouzou depuis 2011 jusqu'à la fin de 2020, seulement 82 734 constructions ont été réalisées.
Les travaux de 5 859 constructions sont toujours en cours. Les travaux non encore lancés concernent 5 346 habitations. La chargée de ce dossier a également annoncé que pour cette année 2021, l'Etat a accordé à la wilaya de Tizi Ouzou, en matière d'habitat rural, un programme de 1 500 aides à l'autoconstruction.
A la fin de son exposé, le wali a dénoncé cette situation «des plus fâcheuses». Naturellement, il a jeté la pierre aux premiers magistrats des communes. Concernant les points relatifs à la ressource en eau et la saison estivale, d'après les exposés des responsables concernés, tout indique qu'il n'y a aucunement de négligence humaine. Il est cependant vrai que des efforts restent à faire en matière d'exploitation de la ressource hydrique. Mahmoud Djemaâ a reconnu que cet été risque d'être difficile. C'est pourquoi il a lancé un appel à l'ensemble des citoyens de la wilaya à éviter le gaspillage.
De son côté, le directeur de la ressource hydrique de la wilaya, Mokrane Djouder, a imputé cette disette d'eau au taux de pluviométrie, qui reste à ce jour relativement faible. Cependant, ce responsable n'a pas jugé la situation critique puisque non seulement la saison des pluies n'est pas encore achevée, mais la gestion rationnelle des différents réservoirs d'eau permettra à tout le monde d'avoir sa ration d'eau. Notons enfin que les amoureux des plages de la wilaya de Tizi Ouzou seront gâtés cette année puisque deux nouvelles plages seront ouvertes aux baigneurs. L'une à Aït-Chaffai et l'autre à Iflissen.
Donc, ce sera au total 10 plages qui seront ouvertes au public. A cela s'ajoutent les différents éléments dont auront besoin les estivants, dont la restauration, la sécurité hygiénique, l'hôtellerie, les parkings et, bien sûr, des mesures de prévention contre la pandémie de la Covid-19.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

BEJAIA

Grogne des sociétés de location d'engins

APRÈS un premier sit-in et une double action de protestation à savoir une marche suivie d'un rassemblement devant la wilaya, avant-hier, des sociétés de location et propriétaires d'engins de travaux publics ainsi que des transporteurs de marchandises de la commune de Béjaïa et ses environs ont, à nouveau, protesté hier contre les contraintes dans lesquelles ils exercent leur métier.
Pour se faire, ils ont déplacé leurs engins (Bulls, Poclains, pelleteuses… et camions poids-lourd de transport de marchandises devant le siège de la wilaya et ses environs. Ils ont stationné ces engins sur l'artère principale alors que certains de leurs collègues ont bloqué une voie au niveau de la route des Aurès débouchant à la zone industrielle de la commune.
Cependant, les services de sécurité n'ont pas tardé à procéder à la mise en fourrière de plusieurs engins tout en élaborant des dossiers à l'encontre de protestataires pour «entrave volontaire au trafic routier».
Les sociétés de location d'engins de travaux publics et transport de marchandises revendiquent outre l'aménagement d'un Parc où ils pourront se regrouper et stationner leurs engins, des mises en demeure avant de passer à la saisie et la mise en fourrière de leurs engins par les services de sécurité.
«Nous avons organisé plusieurs action de protestation afin de se faire entendre en vain», déclare un protestataire.
«Les engins de sociétés de location d'engins sont souvent saisis et mis en fourrière pour défaut d'autorisation lors des travaux de terrassement qu'ils effectuent chez leurs clients alors qu'ils possèdent des registres de commerce et ils sont en règles», déclare M. Mamasse responsable de l'union Générale des Commerçants et Artisans Algérie (UGCAA) sur Radio Soummam.
Et d'ajouter : «ils ne peuvent pas demander à leurs clients à chaque fois des autorisations car, ils n'ont pas ces prérogatives».
Contacté à ce sujet, M. Mamasse dira : «Les propriétaires et sociétés de location d'engins et transport de marchandises ne sont pas contre la loi, ils demandent qu'ils soient avertis sans la saisie de leurs matériels car, il est difficile de savoir si leurs clients possèdent ou non une autorisation ou de leur réclamer ce document».

N. Bensalem

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

117 NOUVEAUX CAS, 98 GUÉRISONS ET 3 DÉCÈS EN 24 HEURES

Le nombre de cas de contamination à la Covid-19 en Algérie a enregistré hier une légère hausse, avec 117 nouveaux cas, 98 guérisons et trois décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 117.739, des guérisons à 81.994 et celui des décès à 3.108. «117 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 98 guérisons et trois décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 117.739, des guérisons à 91.994 et celui des décès à 3.108», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 268 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.30 cas pour 100.000 habitants. Les wilayas, d'Alger (18.253 cas), Oran (12.417 cas), Blida (8.778 cas), Sétif (5.480 cas) et Bejaia (4.581 cas) représentent à elles seules près de 42% des cas de contamination et plus de 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Le Pr Fourar a également indiqué que 28 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 19 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors qu'une seule wilaya a enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait de 20 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays.

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.869.243 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 132.185.530 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 106.417.836 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Sur la journée de dimanche, 6.657 nouveaux décès et 519.076 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.240 nouveaux morts, l'Inde (478) et la Russie (343). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 555.001 décès pour 30.706.128 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 331.433 morts et 12.984.956 cas, le Mexique avec 204.147 morts (2.250.458 cas), l'Inde avec 165.101 morts (12.589.067 cas), et le Royaume-Uni avec 126.836 morts (4.359.388 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 253 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (225), le Monténégro (207), la Bosnie (206) et la Belgique (200). L'Europe totalisait hier 971.276 décès pour 44.806.515 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 797.518 décès (25.275.870 cas), les Etats-Unis et le Canada 578.060 décès (31.708.934 cas), l'Asie 276.480 décès (18.441.664 cas), le Moyen-Orient 115.712 décès (6.667.933 cas), l'Afrique 113.864 décès (4.274.378 cas), et l'Océanie 998 décès (38.636 cas).

Mohamed Mecelti

Publicité

EPE / SPA
NIF : 000216001808337160001
SQUARE BOUDJAMAA MOSTAGANEM

DIRECTION OPERATIONNELLE DE MOSTAGANEM
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°09/AT/DO27/2021

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la **Réalisation des infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique, constituésde cinq (05) lots comme suit:**

N° du Lot	Désignation	Distance Km
01	Ouled Bouziane-Sidi Lakhdar	6,900
02	CT Sidi Lakhdar- Joint Intersection Tkourt	5,718
03	Sour- Achasta.	5,500
04	Oued El Ekheir- Joint intersection RN 90	4,700
05	Chouachi-Joint intersection Sidi Ali.	3,900

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:
La participation au présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon le palier suivant

Palier 01: Lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :
- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics ,
- Les entreprises sans qualification ,
- Les entreprises sans référence professionnelles quelles que soient leurs qualifications ,
- Les entreprises nouvellement créées ,
- Les entreprises issues des dispositifs de **l'ANSEJ, CNAC, ANGEM**, en cours de bénéfice d'avantage par ces dispositifs.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE MOSTAGANEM
ADRESSE : SQUARE BOUDJEMÂA CENTRE-VILLE 27000

Contre le paiement, auprès de la banque BNA - agence 878 Mostaganem, d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5 000.00 DA)** non remboursable,représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire **Compte en dinars N°00100 878 030000012407.**

Présentation des offres :
Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif » , « offre technique », « offre financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALESN°09/AT/DO27/2021
RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CÂBLES À FIBRES OPTIQUES CONSTITUES DE CINQ (05) LOTS
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE MOSTAGANEM
ADRESSE : SQUARE BOUDJEMÂA CENTRE-VILLE 27000

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze(15)jours**à partir de la date d'apparition de l'appel d'offres dans la presse nationale.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les soumissionnairesrestent tenus par leurs offres pendant une période de**cent quatre-vingts180jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2021 / ANEP 2116006329**

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:37 | 12:32 | 16:09 | 19:00 | 20:21 | 04:43 | 12:36 | 16:13 | 19:04 | 20:24 | 04:56 | 12:51 | 16:28 | 19:19 | 20:39 | 04:57 | 12:42 | 16:16 | 19:06 | 20:21 | 05:05 | 12:58 | 16:34 | 19:25 | 20:45 | 05:10 | 13:02 | 16:39 | 19:30 | 20:50 | 05:14 | 13:05 | 16:42 | 19:33 | 20:52 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6960 – MARDI 6 AVRIL 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	9°
Oran	23°	8°
Constantine	21°	4°
Ouargla	26°	11°

OULD SALEK :

«La RASD n'acceptera plus la reproduction de l'expérience de 1991»

Alors que le nouveau secrétaire d'Etat américain, Antony Blenkin, a exhorté il y a une semaine le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, de procéder à la désignation d'un nouveau envoyé personnel pour le Sahara occidental afin de relancer le processus politique, la RASD affiche sa disponibilité quant à la coopération avec les instances onusiennes et met en garde contre la reproduction de l'expérience de 1991.

C'est ce qui ressort de la déclaration du ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, hier à Alger, précisant que l'agression du Maroc le 13 novembre 2020, ayant essoufflé le cessez-le-feu, a relégué le conflit saharo-marocain à la case de départ. Pour la RASD, les choses sont claires. Il y aura plus de cessez-le-feu avant de fermer la porte à toutes les manœuvres que pourrait ourdir l'Administration du Makhzen en connivence avec ses alliés au sein du Conseil de sécurité.

«La République arabe sahraouie démocratique (RASD) exprime sa disponibilité permanente à coopérer avec l'Organisation des Nations unies pour qu'elle tiennent ses engagements permettant au peuple sahraoui d'accéder à son droit inaliénable d'autodétermination. Désormais, l'Etat sahraoui ne permettra pas de reproduire l'expérience amère et douloureuse, laquelle a duré trente ans d'attente marqués par le trépignement de la doctrine de l'ONU concernant les causes liées à la décolonisation et au déni de ses décisions», a déclaré M. Ould Salek lors d'une conférence de presse.

Le chef de la diplomatie sahraouie a souligné aussi que la RASD est prête à collaborer avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine aux fins d'appliquer sa dernière décision prise à l'issue de la session extraordinaire tenue le



9 mars dernier, plaçant le dossier sahraoui dans son contexte réel et mettant en avant la responsabilité de l'organisation continentale quant à l'application des décisions émises. M. Ould Salek a toutefois accusé «le Conseil de sécurité de l'ONU d'être responsable de la dégradation de la situation sécuritaire dans les territoires sahraouis», notamment El-Guerguerat, zone de reprise de la lutte armée provoquée par l'agression des forces marocaines contre les manifestants sahraouis civils, lesquels revendiquaient la fermeture de la brèche illégale dans cette zone. Dans ce sillage, le ministre a fait état d'une agression accrue et féroce menée par les forces marocaines contre les Sahraouis depuis le 13 novembre 2020.

Pour ce qui est de la réunion du Conseil de sécurité, prévue le 21 avril, le ministre a affirmé qu'elle sera consacrée à l'évaluation des dernières évolutions qu'a connues le conflit, tout en tenant compte du mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), censée prendre fin au mois d'octobre prochain, sans pour autant prédire une quelconque décision.

Evoquant l'organisation du référendum d'autodétermination, le chef de la diplomatie sahraouie a indiqué que «les listes des votants existaient et qu'elles avaient été remises en 1999 aux deux parties ainsi qu'à l'ONU», ajoutant que ce référendum est un compromis entre l'annexion défendue par le Maroc et l'indépendance comme finalité revendiquée par le peuple sahraoui. Selon ses précisons, l'UA a commencé en 2013 à faire pression sur l'ONU afin d'arrêter une date précise pour la tenue du référendum, mais rien n'a été fait. Et c'est pour cette raison, a-t-il argué, que l'Organisation continentale n'attend plus les Nations unies lors de ses réunions et demande aux deux parties impliquées dans le conflit, à savoir le Royaume du Maroc et la République sahraouie, de s'asseoir à la table des négociations afin de trouver une solution, et ce sur la base du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et du principe «4» de la Charte de l'UA. Ce dernier, a-t-il dit, interdit aux Etats membres de l'UA un excès de territoire et exige le respect des frontières héritées de l'époque coloniale.

Le ministre des AE a expliqué que ce processus, conjoint et initié par l'UA, a été organisé en 1975 durant la colonisation espagnole puis a été saboté par le Maroc, soutenu par la France, lequel préparait l'agression de cette époque. Et depuis, a-t-il poursuivi, le processus a été marqué par les tiraillements entre les deux belligérants et il a même été utilisé pour geler toute avancée dans la décolonisation des territoires sahraouis.

Pour la RASD, les choses sont désormais claires. Il n'y aura plus de reproduction des anciens schémas et le cessez-le feu n'aura pas lieu sans fermer la porte à toutes les manœuvres que pourrait ourdir l'Administration du Makhzen en connivence avec ses alliés au sein du Conseil de sécurité.

Il a conclu en rappelant que le Front Polisario avait accepté la voie référendaire comme concession et compromis pour une sortie démocratique, affirmant que la lutte du peuple sahraoui n'est pas pour un référendum mais plutôt pour la satisfaction de son droit à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à sa souveraineté.

Aziza Mehdid

ALGÉRIE-MALI

Boukadoum appelle à valoriser les facteurs de complémentarité économique

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a appelé, lundi à Alger, à œuvrer davantage à la valorisation des facteurs de complémentarité économique entre l'Algérie et le Mali et à l'exploitation des énormes potentialités que recèlent les deux pays.

«Alors que nous enregistrons avec une grande satisfaction le caractère distingué et exemplaire de nos relations politiques, nous devons oeuvrer davantage à la valorisation des facteurs de complémentarité économique et à l'exploitation des potentialités énormes que recèlent l'Algérie et le Mali», a déclaré M. Boukadoum à l'ouverture des travaux de la 16e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien, coprésidée avec son homologue malien, Zeyni Moulaye. Plaidant pour «l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, notamment la Grande commission mixte et le Comité bilatéral frontalier en vue de prospecter de nouveaux créneaux», M. Boukadoum a indiqué que «la réunion d'aujourd'hui vient parachever les efforts constants pour le renforcement et la promotion des relations bilatérales dans différents domaines».

Il a souligné, dans ce sens, que «l'intérêt des deux pays est dans la diversification de leur coopération économique et le renforcement du partenariat fructueux entre les opérateurs économiques, à travers l'augmentation du volume et de la valeur des échanges commerciaux et la concrétisation des projets sur le terrain».

Et d'ajouter : «qu'il s'agisse du volet économique ou d'autres domaines de coopération nous sommes persuadés qu'une importante opportunité s'offre à nous et que nous devons l'exploiter au mieux des intérêts de deux peuples frères».

Affirmant que tous ces aspects seront, aujourd'hui, examinés exhaustivement à travers le projet de la feuille de route que le Groupe d'experts a élaboré hier (dimanche), le Chef de la diplomatie algérienne a précisé qu'au delà de l'aspect relatif aux relations bilatérales, cette rencontre «constitue une opportunité renouvelée pour évaluer le progrès réalisé dans la mise en œuvre de toutes les clauses de l'Accord de paix et de la réconciliation».

M.Boukadoum a souligné, dans ce sens, la détermination de l'Algérie à poursuivre ses efforts dans l'accompagnement des Autorités maliennes en vue de mener à bien ce processus en cette étape décisive de l'Histoire du peuple malien frère, en qualité de chef de fil de la médiation internationale et président du Comité de suivi de l'Accord.

Le Chef de la diplomatie algérienne a transmis à son homologue malien, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et du gouvernement algérien «les voeux davantage de stabilité, de progrès et de prospérité aux gouvernement et peuple maliens frères», exprimant «la satisfaction» de l'Algérie quant au niveau privilégié des relations d'amitié et de solidarité historiques entre les deux pays».

Il a rappelé, dans ce contexte, que les relations entre l'Algérie et le Mali puisent leur caractère stratégique des facteurs historiques, géographiques et démographiques qui ont consolidé, à travers les temps, les fondements d'amitié, de solidarité et de bon voisinage caractérisant le présent de la coopération bilatérale.

S. O. Brahim